



Inauguration du siège parisien de l'AEFE

4 septembre 2013

Discours de Madame Conway-Mouret

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les élus,

Madame, Monsieur,

Chers amis,

Le ministre des Affaires étrangères, Monsieur Laurent Fabius, retenu au Sénat par la déclaration du gouvernement sur la situation en Syrie, vous prie de bien vouloir excuser son absence, et m'a confié le soin de le représenter.

Vous savez combien les questions touchant à l'enseignement français à l'étranger me tiennent à cœur. Je suis donc heureuse d'être parmi vous ce soir, pour inaugurer le nouveau siège parisien de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

C'est une période de grands changements pour l'AEFE, puisqu'elle accueille également depuis quelques jours sa nouvelle directrice, Madame Hélène Farnaud-Defromont, à qui je renouvelle mes vœux de bienvenue et de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Je saisis cette occasion pour saluer l'action de Madame Anne-Marie Descôtes à la tête de l'AEFE depuis 2008. Au cours de ces cinq années, elle a su développer et faire évoluer le réseau de manière remarquable.

Sa nomination comme directrice générale de la mondialisation, du développement et des partenariats au ministère des Affaires étrangères témoigne de notre reconnaissance et de la confiance que nous lui accordons.

Je salue aussi les élus, les partenaires, les membres du conseil d'administration, les anciens élèves, et les collaborateurs. Je connais votre attachement à l'AEFE. Ce réseau scolaire de l'Agence compte parmi les meilleurs au monde. Il est un outil essentiel de notre diplomatie d'influence.

En ce jour de rentrée, je veux rendre un hommage tout particulier au travail des enseignants, des équipes administratives, et des personnels d'encadrement à travers le monde. Par leur implication, leur engagement et leur courage dans des circonstances parfois difficiles, ils permettent à ce formidable outil de la présence française à l'étranger de vivre et de se développer.

**

L'AEFE méritait un nouveau siège. Un siège adapté à ses nouveaux besoins et à son rôle éminent au service du rayonnement culturel, scientifique et linguistique de la France. Ces locaux fonctionnels et élégants répondent parfaitement aux attentes.

Vous êtes désormais plus proches du Quai d'Orsay, du site Convention et du ministère de l'Éducation nationale, mais aussi des moyens de transport dont vous avez besoin : gare Montparnasse pour les relations avec l'équipe de Nantes, et liaisons avec les aéroports. Ce sont là des progrès essentiels surtout quand on doit, comme vous, travailler en réseau et gérer un réseau.

Votre emménagement répond aux exigences fixées par le gouvernement en matière de bonne gestion. Avec ce nouveau siège, l'AEFE réalisera une économie de frais de fonctionnement tout en respectant les obligations en matière d'installation immobilière des services de l'Etat.

Je relève qu'un local syndical a été mis en place sur ce site, preuve de l'importance accordée par l'AEFE au dialogue social.

Ce nouveau siège prend aussi une dimension symbolique. Car, hasard ou destin, la place de Catalogne a été conçue par un ancien élève des lycées français de l'étranger : l'architecte Ricardo Bofill.

Cet emménagement est donc emblématique de la bonne santé de l'AEFE et de la politique ambitieuse menée par l'Agence pour développer le réseau.

Mesdames et Messieurs,

Depuis sa création en 1990, l'AEFE a connu une extraordinaire expansion. Ce sont désormais 488 établissements qui accueillent près de 320 000 élèves dans 130 pays. Certains, comme en Asie, connaissent des augmentations annuelles d'effectifs de près de 20 % ! Cette croissance, dynamique et soutenue, constitue un succès remarquable et un encouragement à poursuivre.

Pour la seule année 2013, de nouveaux lycées français ont été bâtis à Bucarest, Amman, Le Caire et Santiago. Et d'autres projets sont à venir : à Singapour, Hanoï, Vienne ou Brasilia.

La visite du président de la République au lycée La Marsa à Tunis en juillet dernier, l'inauguration par le Premier ministre du lycée français Anna de Noailles de Bucarest, les déplacements du ministre des Affaires étrangères – sans compter mes propres déplacements – illustrent l'importance que nous accordons à ce développement.

Cette croissance illustre l'attractivité et la compétitivité du modèle scolaire français, alors même que la concurrence s'intensifie. Si nos établissements attirent tant, c'est d'abord en raison de l'excellence de l'enseignement qui y est dispensé.

Le taux de réussite au bac dans le réseau fut cette année supérieure à 95 % ; soit 10 points de plus que la moyenne nationale.

Près de 20 % des bacheliers du réseau ont obtenu la mention « très bien » dont certains sont lauréats du Concours général ou des Olympiades de sciences. Je les en félicite tous.

Cette excellence - une caractéristique du réseau - s'adresse à tous les publics, et pas seulement à une élite. C'est un enseignement ouvert sur le pays d'accueil fondée sur l'adaptation des programmes, une politique linguistique audacieuse avec plus de 50 langues mais aussi une offre sportive, culturelle et artistique sans équivalent.

L'innovation y est la règle dans tous les domaines. Je pense, par exemple, à la dématérialisation de la correction des copies du baccalauréat qui s'étend chaque année davantage.

L'excellence s'illustre aussi par la distinction reçue par l'AEFE l'an passé, lorsqu'elle a été inscrite – aux côtés de sportifs de haut niveau, de services publics exemplaires, et d'entreprises de haute technologie – au palmarès des dix lauréats du prix de l'« Excellence française », qui récompense celles et ceux qui contribuent au rayonnement de la France.

L'AEFE met cette excellence au service de sa double mission : proposer aux enfants français l'accès à un enseignement de qualité, et partager avec les enfants des pays qui nous accueillent cet enseignement.

Cet accueil participe évidemment du rayonnement de notre pays : 200 000 élèves étrangers sont scolarisés dans le réseau et représentent – rappelons-le – près des deux tiers des effectifs. En recevant cet enseignement, ils apprennent notre langue et se familiarisent avec une approche française du monde et, surtout, avec les valeurs portées par la France.

Ils sont un point d'appui précieux pour notre influence linguistique, scientifique et culturelle.

L'AEFE contribue aussi à la présence française dans le monde et au développement international de nos entreprises en facilitant l'expatriation. Les entreprises ont de longue date compris l'importance de l'AEFE :

le dialogue noué ces dernières années par l'AEFE avec nos grandes entreprises, via le Cercle Magellan et le CINDEX – le Centre Interentreprises de l'Expatriation -, en témoigne.

Le réseau de l'AEFE permet par ailleurs d'attirer vers la France les jeunes talents de demain, formés aux méthodes et à la culture françaises. De nombreux anciens élèves continuent ensuite leurs études supérieures en France ; et nous les y encourageons.

C'est le sens du programme « Excellence-Major AEFE » mis en œuvre en partenariat avec l'Agence Campus France, qui propose aux 800 meilleurs bacheliers étrangers des lycées français à l'étranger un statut et une bourse pour poursuivre en métropole des études supérieures.

Le réseau de l'AEFE ne se contente pas de se développer. Il évolue aussi pour s'améliorer. Plusieurs innovations sont en cours et en préparation.

La réforme des bourses scolaires offertes aux élèves français d'abord. Elle a représenté cette année un travail considérable pour vos équipes.

Pour envisager la suite, le ministre des Affaires étrangères m'a confié à l'automne dernier, une mission sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger. Un collège de personnalités a rendu des conclusions et formulé des préconisations qui seront prochainement mises en œuvre.

Afin d'assurer le déploiement du réseau scolaire dans les zones de croissance de nos communautés et d'adapter notre offre éducative aux nouveaux besoins, au-delà des établissements homologués par le ministère de l'Éducation nationale, l'obtention du « LabelFrancÉducation » sera facilitée, l'action du CNED étendue, et l'appui aux associations « Français langue maternelle » accru.

La mise sur pied d'une concertation interministérielle sur l'enseignement français à l'étranger, présidée par Laurent Fabius, réunira les ministres en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, du Commerce extérieur, du Budget, des Français de l'étranger et de la Francophonie, définira les grandes orientations stratégiques et précisera les modalités de pilotage du réseau.

Les postes diplomatiques développeront des stratégies de développement local, à partir de l'analyse de la demande d'éducation internationale, de la concurrence et de nos capacités de réponse.

Des actions de valorisation des examens et programmes français seront conduites, en particulier par les ambassades, pour mieux faire connaître et valoriser le système d'enseignement supérieur français, et ainsi tenir notre rang dans la compétition internationale.

En prenant appui sur la capacité d'adaptation du réseau, le ministère de l'Éducation nationale contribuera au pilotage de notre offre éducative, notamment par l'institution d'un dialogue pédagogique avec l'AEFE et la Mission laïque française.

Le service pédagogique de l'AEFE accentuera son rôle de médiation et de mise en œuvre des orientations arrêtées avec le ministère de l'Éducation nationale, et approfondira ses propositions adaptées à la singularité de l'enseignement français à l'étranger.

Les anciens élèves représentent d'inestimables relais. Ceci vaut pour les élèves actuels, comme pour les anciens, quel que soit leur âge.

La mise en réseau de tous ceux qui, à un moment où à un autre, ont bénéficié de nos politiques à l'étranger est un enjeu essentiel. Nous avons demandé aux ambassadeurs réunis à Paris il y a quelques jours de s'impliquer personnellement. Je sais que l'AEFE et CampusFrance travaillent ensemble en ce sens et je me réjouis qu'une association mondiale des anciens élèves ait été constituée, relayée par des associations nationales. Il faut aujourd'hui la soutenir et la faire vivre.

* *

Mesdames et Messieurs,

Vous pouvez compter sur l'indéfectible soutien du gouvernement dans l'exercice de vos missions. Le réseau d'établissements de l'AEFE constitue un atout décisif de notre pays. Nous lui consacrerons donc les moyens requis.

Le développement et l'amélioration de notre offre éducative sont à votre portée.

Je vous fais toute confiance, ainsi qu'à votre nouvelle directrice, pour mettre en œuvre cette belle et noble ambition.

Je vous remercie.